



EXAMEN DU SECTEUR CANADIEN DES SERVICES

Présentation faite par la directrice générale Carol Hunter et le directeur des Affaires gouvernementales et des politiques publiques John Anderson devant le Comité permanent sur l'industrie, la science et la technologie

29 janvier 2008

Tout d'abord, j'aimerais vous remercier tous de me donner l'occasion de présenter mon exposé devant ce Comité. La *Canadian Co-operative Association* est un des deux organismes cadres qui représentent les coopératives et les caisses d'épargne et de crédit du Canada. Notre organisation-sœur francophone est le Conseil Canadien de la Coopération, qui fera aussi une présentation devant vous aujourd'hui.

Le secteur coopératif au Canada aujourd'hui compte plus de 9000 coopératives – financières et non financières. Il emploie plus de 170 000 personnes et a des actifs totalisant plus de 260 milliards de dollars.

Le secteur compte environ 18 millions de membres individuels représentant au moins 13 millions de Canadiens. Cela signifie que 4 Canadiens sur 10 appartiennent à une coopérative. Le Canada est donc sur un pied d'égalité avec la Norvège comme étant les pays développés ayant le plus grand nombre de membres de coopératives par habitant.

Le modèle coopératif en est un de démocratie économique. Chaque coopérative appartient à ses membres et est gouvernée selon le principe d'un vote par membre. Chaque coopérative a pour mandat, entre autres, d'aider sa communauté (beaucoup de coopératives aident à subvenir aux besoins de la communauté mondiale en contribuant à la réalisation de programmes de développement international). Notre Fondation du développement coopératif, qui recueille des fonds pour favoriser le développement coopératif international, a célébré son 60^e anniversaire cette année.

La *Canadian Co-operative Association* représente 34 organisations membres, dont des centrales de caisses d'épargne et de crédit, des compagnies d'assurance coopératives, le secteur de la consommation coopérative, ainsi que les secteurs agricole, du logement, de la santé et des coopératives de travail. En 2009, nous célébrerons notre 100^e anniversaire.

Il est particulièrement approprié que nous soyons ici aujourd'hui puisque la plupart des plus de 9 millions de coopératives que représente la CCA œuvrent dans le secteur des services. Examinons brièvement certains des principaux domaines de services dans lesquels nous sommes actifs actuellement :

SECTEUR FINANCIER

Les caisses d'épargne et de crédit comptent plus de 10,8 millions de membres au Canada, mais plus de 5 millions de ceux-ci font partie du réseau de caisses d'épargne et de crédit représenté par les centrales de caisses de crédit provinciales et par la Centrale des caisses de crédit du Canada (CCCC).

Les actifs de ces caisses de crédit ont augmenté de 10,8 p. cent sur douze mois pour atteindre 102,4 milliards de dollars au dernier trimestre de 2007, soit une augmentation de

45 % ou 32 milliards au cours des cinq dernières années. La CCCC a noté que « la participation des caisses de crédit dans le marché des prêts aux petites et moyennes entreprises (PME) au Canada est de l'ordre de 18 milliards de dollars – un chiffre presque équivalent à celui de la Banque royale, qui est d'environ 20 milliards. »

Un autre de nos membres, Groupe Co-operators limitée, est la plus grande compagnie d'assurance multi-produits au Canada; elle a des actifs de plus de 7 milliards et compte plus de 4 100 employés.

VENTE AU DÉTAIL

Plusieurs de nos membres œuvrent dans le secteur de la consommation, dont Co-op Atlantique, United Farmers of Alberta et Growmark. Notre plus gros membre, Federated Co-operatives Limited, regroupe 275 coopératives individuelles et a enregistré un chiffre d'affaires de l'ordre de 5,8 milliards de dollars en 2007. Il représente environ 1,2 million de membres individuels répartis dans les quatre provinces de l'Ouest. Il s'agit de la plus importante coopérative non financière au pays. Selon le classement des 500 plus grandes sociétés par le National Post Business Magazine, en 2006, FCL était au 65^e rang en ce qui a trait à ses revenus nets et au 71^e rang pour ce qui est de son chiffre de ventes. En Saskatchewan, FCL arrivait au premier rang quant aux ventes réalisées en 2006.

Avec ses quelque 2,7 millions de membres, *Mountain Equipment Co-operative* est maintenant la quatrième plus grande politique (entité fondée sur le vote démocratique) au pays, après les gouvernements du Canada, de l'Ontario et du Québec.

LOGEMENT

La Fédération canadienne des coopératives d'habitation représente environ 2 200 coopératives d'habitation et quelque 250 000 résidents de ces coopératives.

GARDERIES

Il y a plus de 500 garderies coopératives au pays, dont plus de 270 en Ontario. Ces établissements sont gérés par quelque 35 000 parents et plusieurs d'entre eux font aussi participer leurs employés à des coopératives à intervenants multiples.

SANTÉ

À Saskatchewan, les cliniques de santé communautaire coopératives existent depuis les années 60 et offrent une solution de rechange communautaire aux services médicaux fournis par le gouvernement ou le secteur privé.

LA PRINCIPALE CONTRIBUTION DES COOPÉRATIVES EST LA FAÇON DONT NOUS POUVONS AIDER À RÉSOUDRE CERTAINS DES PROBLÈMES AUXQUELS FAIT FACE LE SECTEUR DES SERVICES

1. Le modèle coopératif est un important outil stratégique

Dans le secteur des services, le modèle coopératif offre déjà des possibilités en matière d'emploi et de solutions d'affaires à de nombreuses communautés canadiennes. Nous croyons que le fait d'encourager les nouvelles coopératives à aborder la plupart de nos plus importantes questions économiques et sociales constitue un important outil stratégique

auquel le gouvernement fédéral et plusieurs de nos gouvernements provinciaux n'ont pas assez souvent recours. N'étant ni des institutions gouvernementales ni des entreprises privées traditionnelles, les coopératives sont souvent exclues des programmes gouvernementaux comme important outil stratégique.

Dans notre campagne visant à renouveler notre principal programme de partenariat avec le gouvernement fédéral, l'Initiative de développement coopératif, nous avons cerné huit domaines où le modèle coopératif pourrait aider le gouvernement fédéral à atteindre ses objectifs de politiques publiques.

Ce sont :

1. Le développement économique des communautés en difficulté – rurales et urbaines
2. L'agriculture à valeur ajoutée
3. Les solutions communautaires aux défis environnementaux
4. Les aînés
5. Les soins de santé
6. Le développement économique des communautés autochtones
7. L'intégration des immigrants à la société canadienne
8. La sécurité des aliments

J'aimerais ajouter que nous croyons également – comme nous l'avons indiqué dans les deux présentations faites l'an dernier devant le Comité sénatorial sur la pauvreté urbaine et rurale – que le modèle coopératif est un excellent outil pour aider à éliminer le fléau de la pauvreté dans notre riche pays.

2. Les coopératives demeurent dans leurs communautés et constituent un antidote contre la disparition des entreprises canadiennes et la fermeture de banques et de commerces de détail dans de nombreuses communautés

Au cours des dernières années, plusieurs de nos symboles économiques nationaux ont été acquis par des sociétés étrangères, par exemple, la compagnie qui produit le bras du Canada, Alcan, et, sur le plan des services, la compagnie de la Baie d'Hudson et Zellers. Les coopératives offrent un important avantage à ce chapitre. Elles restent dans leurs communautés parce qu'elles appartiennent aux résidents de ces dernières. Les sièges sociaux et les services restent au Canada.

Il y a plusieurs années de cela, le Toronto Star a publié un reportage sur le nombre de Torontois des quartiers défavorisés de la ville qui n'ont plus accès à des magasins d'alimentation convenables.¹ C'est aussi vrai pour de nombreuses autres villes et communautés rurales. Dans plusieurs collectivités, cependant, les magasins coopératifs demeurent. Federated Co-operatives Limited aide plusieurs commerces de détail à garder leurs portes ouvertes en versant les profits réalisés à ces magasins puisque ces derniers sont membres de la fédération.

Il en va de même pour l'exode des banques. Les caisses d'épargne et de crédit sont maintenant les seules institutions financières en place dans quelque 900 communautés.

3. Les profits réalisés par les coopératives demeurent dans la communauté

Ce ne sont pas toutes les coopératives qui ont un but lucratif, par exemple, celles qui œuvrent dans le secteur du logement, des garderies et de la santé sont sans but lucratif.

¹ Elaine Carey, Thirsting for health; Toronto Star, May 28, 2005

Mais pour les coopératives de services à but lucratif, la propriété coopérative permet de s'assurer que les profits générés sont retournés directement aux membres sous forme de ristournes, ce qui signifie que les profits demeurent dans la communauté. Cette année seulement, par exemple, Federated Co-operatives réinvestira plus de 500 M\$ en ristournes dans ses coopératives de détail locales. Arctic Co-operatives Limited, un autre de nos membres, est une fédération d'environ 33 coopératives au Nunavut et dans les T.N.-O. Elle permet aux communautés autochtones de retenir les profits générés par les coopératives qui exploitent des magasins, des hôtels, la télévision par câble, des œuvres d'artisanat et d'autres services.

4. Les coopératives sont actives dans leurs communautés

Un des principes du modèle coopératif est le souci de la collectivité; en effet, non seulement les coopératives versent des ristournes à leurs communautés, mais elles contribuent également au développement de ces dernières au moyen d'autres investissements. En 2006, les caisses d'épargne et de crédit ont redonné environ 34,7 M\$ sous forme de dons et de commandites, de bourses d'études, de contributions à des œuvres de bienfaisance et de contributions au développement économique communautaire. Également en 2006, le Groupe Co-operators a contribué 3,5 M\$ à des projets communautaires. Mountain Equipment a réinvesti 1 % de son chiffre d'affaires (soit 2,4 M\$) dans des projets visant à contrer le changement climatique au Canada.

5. Les coopératives demeurent actives plus longtemps

Une étude réalisée par le gouvernement du Québec a révélé que les entreprises coopératives étaient plus durables que celles du secteur privé. Plus de six coopératives sur dix ont survécu plus de cinq ans, comparativement à moins de quatre sur dix dans le secteur privé.

6. Les coopératives sont des écoles de gestion et de participation communautaire

Les coopératives sont des écoles de participation démocratique et de gestion d'entreprise. Près de 100 000 personnes donnent bénévolement de leur temps et siègent au sein de comités et de conseils d'administration.

COMMENT LE GOUVERNEMENT PEUT-IL AIDER À CRÉER DE NOUVELLES COOPÉRATIVES ET POURQUOI CELA EST-IL IMPORTANT?

Pour terminer, il y a deux domaines où les coopératives ont besoin d'une aide particulière. Le premier a trait à l'obtention d'une aide pour le démarrage. Une fois qu'elles sont en place, les coopératives peuvent se débrouiller seules et n'ont pas besoin de l'aide du gouvernement.

Le second est le besoin en capital, puisque les coopératives ont souvent plus de difficultés à obtenir du capital dans leurs phases de développement initiales que les entreprises financées par des investisseurs privés.

Stimuler la création de nouvelles coopératives dans le secteur des services est un outil stratégique peu coûteux pour le gouvernement. L'aide modeste fournie grâce au renouvellement et à l'expansion de l'Initiative de développement coopératif – un programme de cinq ans qui prend fin le 31 mars 2008 – est une des façons d'y arriver. Nous avons distribué un bref aperçu du programme renouvelé. Nous demandons non seulement d'élargir la portée des éléments fondamentaux du programme précédent et de confier l'entière

responsabilité de la mise en œuvre de l'Initiative au secteur coopératif, nous demandons également une contribution financière pour la mise en place d'un Fonds de développement coopératif qui permettrait de financer la création de nouvelles coopératives.

L'autre grande initiative stratégique que nous aimerions voir le gouvernement fédéral mettre de l'avant est un Régime d'investissement coopératif (RIC) comme celui qui existe au Québec et qui donne des crédits d'impôt aux membres qui investissent dans les coopératives agricoles ou de travail. Le RIC a permis d'investir quelque 393 M\$ dans les coopératives entre 1984 et 2006. En 2002 (selon la Fédération canadienne de l'agriculture), ce programme a coûté 6 M\$ et a produit 36 M\$ en nouveaux investissements directs. Un crédit fédéral peut coûter entre 17 et 20 M\$.

Ces deux programmes peuvent aider le modèle coopératif à jouer un rôle encore plus prépondérant dans la prestation de services à la population canadienne.

Je vous remercie et je me ferais un plaisir d'aborder n'importe lequel de ces thèmes plus en détail pendant la période de questions.